
Directives à l'intention des chercheurs et étudiants de 2^e-3^e cycles de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) qui désirent effectuer un projet de recherche qui nécessite un recrutement ou des activités dans les établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)

Préambule

Selon nos politiques institutionnelles, tous les projets de recherche effectués sous les auspices de l'UQAT doivent être évalués par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT (CÉR-UQAT). En d'autres mots, tous les professeurs et étudiants de 2^e-3^e cycles de notre institution doivent obligatoirement obtenir un certificat de la part du CÉR-UQAT avant le début de leur recrutement ou de leur collecte de données. Cette approbation peut aussi prendre la forme d'un processus accéléré de reconnaissance, par le CÉR-UQAT, d'un certificat éthique émis par une autre université québécoise pour les projets à risque minimal.

Pour les chercheurs et étudiants de l'UQAT désirant effectuer un projet qui nécessite un recrutement ou des activités de recherche dans les établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) et qui n'a jamais été approuvé par un autre comité d'éthique de la recherche (CÉR) du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, des approbations supplémentaires s'imposent. En effet, avant le début du recrutement ou de la collecte des données, ces projets doivent faire l'objet : 1) d'un examen scientifique, 2) d'un examen éthique effectué par un CÉR du réseau de la santé et des services sociaux, 3) d'un examen de la convenance institutionnelle.

Ce n'est qu'après toutes ces étapes, que vous pourrez commencer votre recrutement ou votre collecte de données. Il n'y a malheureusement pas d'entente de reconnaissance des projets multicentriques à risque minimal entre les CÉR universitaires et les CÉR du réseau de la santé et des services sociaux. Voici donc une série d'étapes qui vous permettront de planifier l'échéancier de vos activités :

Étape 1 – Effectuer des premiers contacts avec les acteurs du CISSSAT

Votre projet nécessite un recrutement ou une collecte de données au CISSSAT? Il est important d'effectuer des premiers contacts avec les gens sur place en vue d'assurer la faisabilité de votre projet (ex. responsable d'une clinique où sera placée une annonce, professionnels de la santé qui seraient impliqués dans le recrutement). Cette étape vous permettra de mieux planifier votre méthodologie et peut-être même d'obtenir des confirmations écrites d'appui qui pourront être mises en annexes des demandes d'évaluation éthiques et qui faciliteront toutes les autres étapes du processus. Pour ce faire, veuillez établir un premier contact avec :

marianne.gagnonbourget@ssss.gouv.qc.ca

Étape 2 – Obtenir l'approbation du Comité scientifique de votre programme de 2^e-3^e cycles (s'applique aux étudiants seulement)

Pour les projets présentés par des étudiants inscrits aux 2^e-3^e cycles, vous devrez être en mesure de fournir une lettre d'acceptation du directeur/responsable de votre programme confirmant que la valeur scientifique du projet a été évaluée et que le projet a été accepté par le comité scientifique du programme. Cette confirmation écrite pourra être mise en annexe des demandes d'évaluation éthiques et facilitera toutes les autres étapes du processus.

Étape 3 – Obtenir l'approbation éthique d'un CÉR du réseau de la santé et des services sociaux (des frais d'environ 1 350\$ vous seront chargés)

C'est au CÉR du CISSS des Laurentides que sont déléguées les évaluations éthiques de projets réalisés au CISSSAT. Vous devez donc remplir le *Formulaire de demande d'évaluation d'un projet de recherche* et y joindre les annexes demandées.

Accès au formulaire de demande d'évaluation éthique :

http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/enseignement_et_recherche/recherche/demande_de_participation_a_un_projet_de_recherche.html

Guide de rédaction du formulaire de consentement :

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/comites-d-ethique-de-la-recherche/ccer/CCER_Guide_formulaire_info_consentement_maj_aout2014.docx

Dates de tombée :

http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/enseignement_et_recherche/recherche/comite_dethique_de_la_recherche.html

Envoi de la demande d'évaluation éthique : recherche.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Étape 4 - Obtenir l'approbation éthique du CÉR-UQAT

Une fois ce certificat obtenu, il ne faut pas oublier que le CÉR-UQAT doit également approuver votre demande. Un formulaire ainsi que différents gabarits sont normalement exigés par le CÉR-UQAT pour les demandes d'évaluations éthiques. **Afin de faciliter le travail de ses chercheurs, le CÉR-UQAT acceptera, exceptionnellement, la demande d'évaluation éthique dans le format déposé et approuvé par le CISSS des Laurentides.**

Veillez donc nous faire parvenir par courriel tous les documents finaux soumis au CISSS des Laurentides, accompagnés des versions finales des annexes et du certificat éthique émis par ce CÉR. La demande d'évaluation éthique doit être envoyée en un seul document PDF à : cer@uqat.ca

Étape 5 – Examen de convenance institutionnelle

Une fois vos certificats éthiques obtenus (CISSS des Laurentides + CÉR-UQAT), veuillez faire parvenir votre dossier accompagné des deux certificats éthiques pour l'examen de convenance institutionnelle à : marianne_gagnonbourget@ssss.gouv.qc.ca

Situations particulières

Chaque projet est spécifique et plusieurs situations particulières peuvent survenir (ex. recherche auprès des personnes mineures ou inaptes, projets que ne sont pas sous le seuil de risque minimal, projets déjà approuvés par un CÉR du réseau de la santé et des services sociaux, projets effectués dans des centres qui ont des procédures bien à eux comme le Centre jeunesse ou le Centre de réadaptation).

Si vous croyez que cette situation s'applique à vous ou pour toute autre question, prière de communiquer avec nous :

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT (CÉR-UQAT)

Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création

(819) 762-0971, poste 2252

cer@uqat.ca

Ressources utiles / Éthique de la recherche

Site web du CÉR-UQAT : <http://recherche.uqat.ca/>

Site web du CÉR du CISSS des Laurentides :

http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/enseignement_et_recherche/recherche.html

Site web de la Direction de l'éthique et de la qualité du Ministère de la Santé et des Services sociaux :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ethique/>

Examen de convenance institutionnelle au CISSSAT / Personne ressource à la direction de la qualité, évaluation, performance, éthique : marianne_gagnonbourget@ssss.gouv.qc.ca

Site web du Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche / Énoncé de politique des trois Conseils : <http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/index/>

Comité central d'éthique de la recherche du ministre de la Santé et des Services sociaux :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ethique/comites-d-ethique-de-la-recherche/comite-central-d-ethique-de-la-recherche-du-ministre-de-la-sante-et-des-services-sociaux/>